**[Les archives des organisations
sociales et politiques du Burkina Faso](file:///E%3A%5C%5Cgabrielperi.fr%5C%5Cles-archives-des-organisations-sociales-et-politiques-du-burkina-faso.html)**

### Compte-rendu du séminaire de lancement et de formation Ouagadougou, 21-23 août 2013

Partenaire du projet, la fondation Gabriel Péri a participé au séminaire de lancement et de formation sur les archives populaires du Burkina Faso, à Ouagadougou, du 21 au 23 août 2013.

Dans le souci de contribuer à la mémoire collective du Burkina Faso et de favoriser le développement de l’histoire sociale comme composante à part entière de l’histoire nationale burkinabée, Jean-Bernard Ouédraogo et Lazare Ki-Zerbo, sociologue et philosophe burkinabés, vivant en France, ont proposé à la fondation Gabriel Péri en janvier 2013 de s’associer au projet des archives populaires du Burkina Faso. Ses objectifs sont de valoriser le patrimoine des luttes sociales et politiques dans l’histoire du pays à travers la collecte, le classement, l’entretien et l’exploitation des archives des organisations et des acteurs politiques et sociaux.

Le projet concerne des archives privées. Le défi est donc de sensibiliser les organisations et les personnes à l’utilité de leur conservation dans un contexte où les militants sont très souvent accaparés par la vie de leur organisation, les luttes et les difficultés quotidiennes. Par ailleurs, les documents sont la plupart du temps conservés dans les domiciles des responsables ou des acteurs politiques et sociaux. Il faut donc les convaincre de remettre leurs archives à d’autres, ce qui implique de pouvoir les entreposer en lieu sûr et entre les mains de personnes qualifiées et de confiance.

Le séminaire de Ouagadougou avait pour objectifs de sensibiliser les acteurs sociaux et politiques des luttes actuelles et passées à l’utilité de cette démarche ; de faire l’état des lieux des pratiques ; de proposer une formation méthodologique sur les archives et leur traitement ; de définir un cadre au projet pour l’inscrire dans la durée.

Après quelques tâtonnements, le séminaire de lancement et de formation a pu se tenir les 21 et 22 août 2013 au CADDIP, à Ouagadougou. Il a reçu le soutien financier et technique de la fondation Gabriel Péri et de la fondation Rosa Luxemburg.

**Contexte :**

Le Burkina Faso est un pays enclavé d’Afrique de l’ouest situé en zone sahélo-saharienne, comptant 17 millions d’habitants. Son histoire est peu connue, pourtant elle se caractérise par la vigueur des luttes sociales et syndicales qui ont joué un rôle majeur dans la vie politique et l’histoire du pays. Le premier président a été renversé le 3 janvier 1966 par un mouvement social. Le Burkina a expérimenté de 1983 à 1987, avec l’arrivée au pouvoir de Thomas Sankara, un régime révolutionnaire, porté par les espoirs de la lutte pour l’indépendance. Les rapports conflictuels du régime avec les organisations politiques et sociales ont néanmoins abouti à leur interdiction. La clandestinité a donc marqué de façon fondamentale la pratique militante.

Dans les années 90, le régime de Compaoré légalise les partis et organisations de la société civile, mais la répression prend de nouvelles formes. Les mouvements de travailleurs, des étudiants et les grandes mobilisations pour la transparence dans l’affaire de l’assassinat de Norbert Zongo en 1998 et contre l’impunité des auteurs et commanditaires structurent la vie publique et alimentent une culture des luttes populaires particulière à la nation burkinabé. Elle reste toutefois peu connue et mal valorisée à l’intérieur comme à l’extérieur du pays.

Depuis les années 1990-2000, le régime politique burkinabé caractérisé par un fonctionnement clanique, et dont le président cherche à se maintenir au pouvoir, est en crise. En 2011, les mutineries et les manifestations de contestation sociale ont démontré l’ampleur du mécontentement qu’il suscite. Les conditions de vie sont difficiles pour les populations confrontées au renchérissement du coût de la vie, au chômage, à des dysfonctionnements multiples dans les secteurs de la santé, l’éducation, l’agriculture.

Le séminaire sur les archives populaires s’est tenu dans un contexte de tensions. Le vote de la loi autorisant la création du sénat en mai 2013 continue de susciter de vives oppositions et des mobilisations. Considéré comme inutile du point de vue institutionnel et représentant des dépenses que le pays ne peut se permettre, le sénat fait presque l’unanimité contre lui. Sa mise en place sert l’ambition du président de faciliter la modification de l’article 37 de la constitution qui lui permettrait de se représenter lors de l’élection présidentielle de 2015. Le futur sénat devrait être composé de 89 membres : 39 représentants des collectivités territoriales –principalement issu du CDP, parti au pouvoir-, élus au suffrage indirect, une douzaine de représentants de la société civile et 29 sénateurs nommés par le président.

Début août, la fermeture des cités et restaurants universitaires a engendré un mouvement social dans l’université contre cette mesure qui laissait dans le dénuement plusieurs centaines d’étudiants. Les manifestations ont été durement réprimées. 50 étudiants ont été emprisonnés pendant près d’un mois jusqu’à ce que la cour d’appel prononce fin août leur liberté provisoire. L’ensemble des partis d’opposition et des organisations de la société civile s’est mobilisé pour la réouverture des établissements et contre une justice perçue comme asservie au pouvoir exécutif.

Le projet des archives populaires prend une importance particulière dans ce contexte d’un pouvoir d’État qui accapare les richesses et met à son service l’ensemble des institutions depuis plus d’une vingtaine d’années. La patrimonialisation de l’État semble concourir à sa fragilisation. Les élites au pouvoir œuvrent dans la discrétion. Il en découle une absence de volonté politique de conservation d’une mémoire institutionnelle que ce soit dans l’administration publique ou dans les entreprises d’État. Ainsi l’écriture de l’histoire de la nation burkinabé ou l’élaboration de prévisions et de prospective deviennent problématiques. L’entretien et la valorisation des archives des OSP et des luttes collectives permettraient de construire une histoire sociale, du monde du travail et des luttes politiques qui conduirait certainement à appréhender de façon différente l’histoire du pays et son avenir.

**Une démarche collective au service d’une valorisation des luttes populaires et des organisations politiques et sociales :**

Organisé par la CGT-B (Confédération générale du travail du Burkina Faso), le séminaire a réuni plus d’une quarantaine de participants dont on peut souligner la diversité syndicale et politique. Il a bénéficié des interventions et de la participation du Centre national des archives du Burkina Faso et de la Commission nationale de l’Unesco.

La FGP, dont les préoccupations sur le sujet convergent avec celles des organisateurs, se félicite de l’initiative. Elle est intervenue à deux reprises, lors de la cérémonie d’ouverture et lors de la session de formation à la méthodologie des archives. Serge Wolikow, président du Conseil scientifique de la FGP, a insisté sur l’importance des archives produites par les organisations pour pouvoir faire l’histoire des mondes ouvriers et de leurs actions collectives. Des coopérations peuvent s’établir avec différents partenaires pour promouvoir la démarche des organisateurs burkinabés et inscrire le projet dans la durée.

Xavier Nerrière du Centre d’histoire du travail de Nantes, a présenté l’exemple de cette initiative locale pour la mémoire du mouvement ouvrier. Elle peut servir de source d’inspiration pour les acteurs burkinabés qui souhaitent à terme la création d’un centre d’histoire sociale et politique et d’une bibliothèque commune.

Les difficultés du projet ont été soulignées durant le séminaire. Elles tiennent d’abord à la précarité des OSP dont les moyens matériels sont limités, comme le démontre la promiscuité des sièges sociaux des centrales syndicales à la Bourse du travail. Leurs locaux quand elles en ont, ne permettent pas d’entreposer les archives dans de bonnes conditions.

Au plan national, M. I. Cissé, conservateur des archives nationales à la retraite, et Mme Korsaga, directrice des archives audio-visuelles et des unités techniques au CNA, ont souligné le manque de volonté politique pour valider les plans d’action de la politique nationale des archives élaborés par le CNA, les difficultés auxquelles l’institution est confrontée et qui se résument en une insuffisance de locaux et de personnel, et la faiblesse des crédits qui lui sont alloués.

Cependant, un effort commun peut être réalisé pour favoriser la collecte et la valorisation des archives. Cela suppose la mise en place d’un comité de pilotage au Burkina qui puisse rédiger une feuille de route avec des objectifs à court, moyen et long termes. Elle devra permettre de commencer le travail d’inventaire et de mise en commun, et ensuite de nouer des partenariats à la fois nationaux, régionaux et internationaux.

La FGP pourra accompagner le comité de pilotage dans l’effort de conception, l’appui méthodologique et la recherche de partenariats.